PRÉPAREZ VOTRE PASSAGE

pour gagner du temps
et fluidifier le trafic

1

Avant de vous rendre dans le centre

- **Réparez, donnez, échangez** ou vendez les objets qui peuvent l'être.
- **Utilisez les points de collecte situés en magasin (piles, ampoules, DEEE...)** .

2

Rangez vos apports par types

dans votre coffre ou remorque après avoir vérifié qu'ils sont acceptés. **Consultez les horaires d'ouverture,** et regroupez vos passages pour éviter de multiplier les entrées.

3

Sur place, respectez les consignes de tri

En cas de doute, n'hésitez pas à demander à l'agent de tri, il est présent pour vous conseiller et vérifier vos apports. Veillez à laisser le site propre en partant.

Infos pratiques

- **Accès réservé aux détenteurs de la carte d'accès**
- **18 passages** par an et par foyer inclus dans l'abonnement. Au delà, facturation au passage
- **Facturation au poids** pour les professionnels

Horaires du centre de valorisation

Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03)

- lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h
- jeudi : 14h - 17h
- fermé le mardi

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)

- lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
- jeudi : 14h - 18h
- fermé le mardi

Pour plus d'informations et pour vos démarches en ligne

- Contactez le service produits résiduels au **03 89 88 38 39** ou par e-mail : **information-collecte@sudalsace-largue.fr**
- Consultez notre site internet **www.sudalsace-largue.fr**

Plan d'accès Rue Gilardoni - 68210 Retzwiller

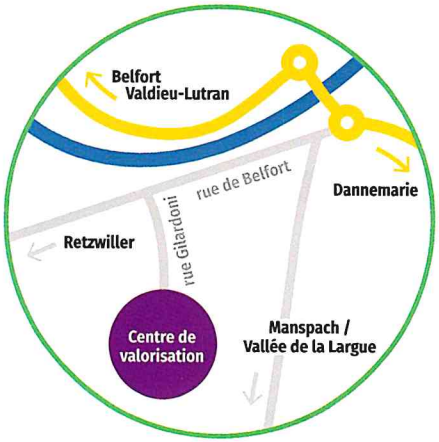

LES CRÉATONAUTES

CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL

Mode d'emploi

Un site situé au **centre du territoire,** accessible **facilement** et ouvert **régulièrement**

Une solution complète pour **donner une seconde vie** à vos objets

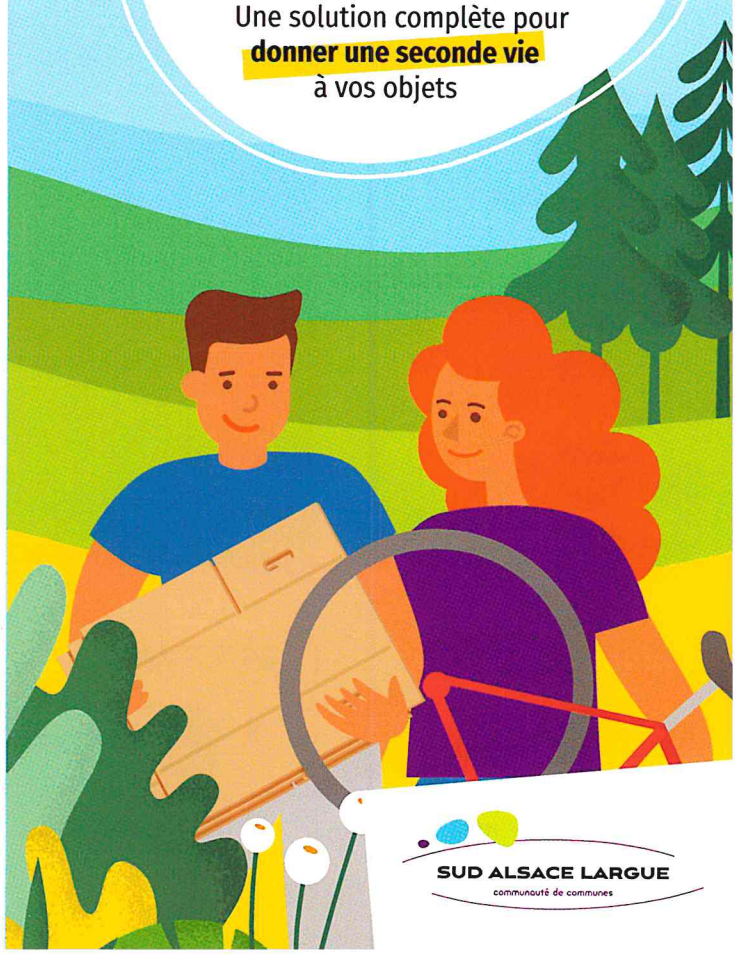

SUD ALSACE LARGUE
communauté de communes

PLAN DU CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL

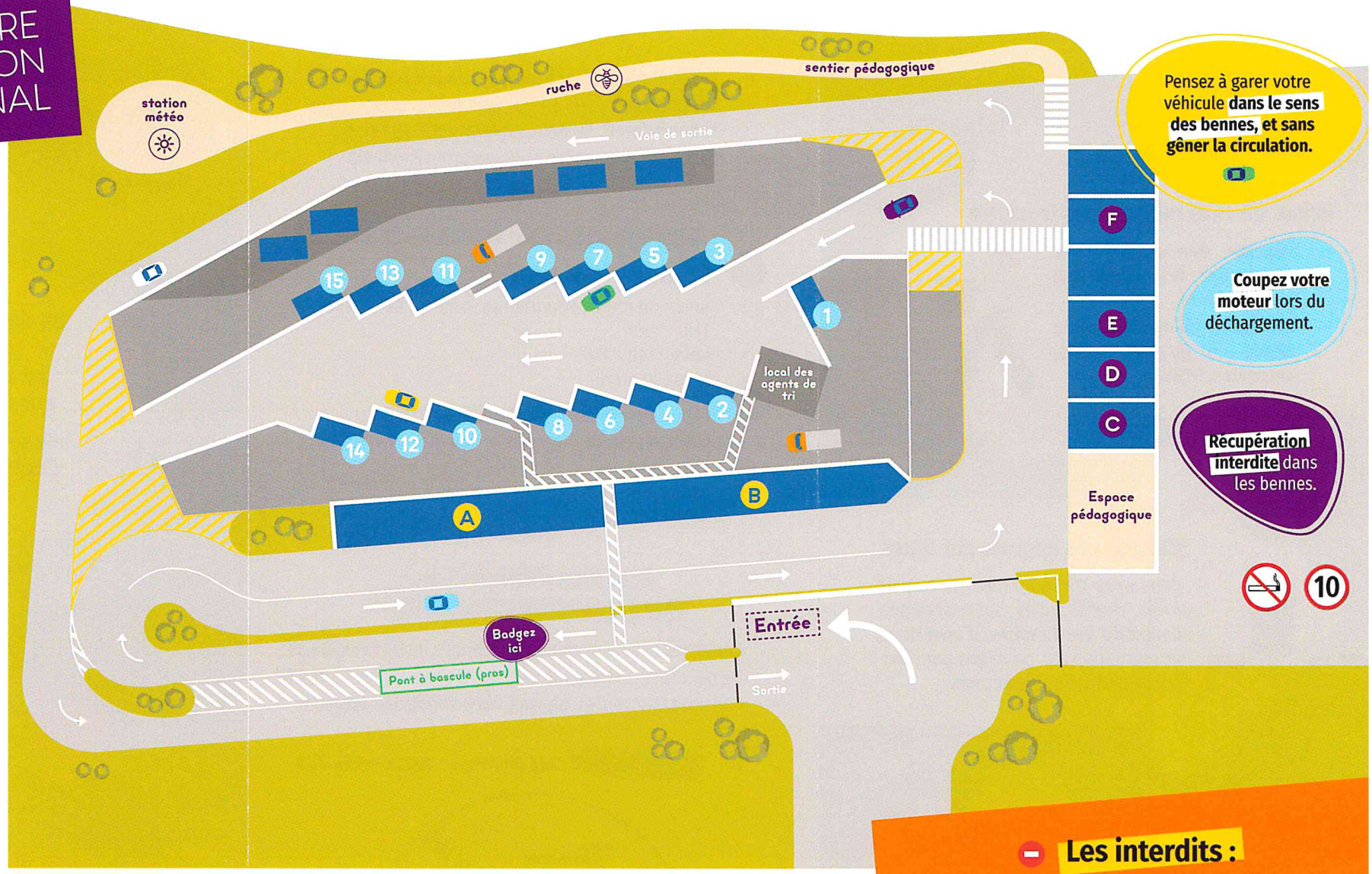

Apports acceptés :

Filières à quai

- 1 Gravats
- 2 Plâtre
- 3 Laine de verre
- 4 5 Bois
- 6 Gros électroménager (hors froid)
- 7 Mobilier
- 8 9 Tonte
- 10 Ferraille
- 11 Plastiques durs
- 12 13 Cartons
- 14 15 Incinérables

Filières au sol

- A Branchages
- B Gravats

Filières en bâtiment

- C Réemploi
- D DEEE / Articles sport & loisirs
- E Petites filières (Piles / Lampes / Cartouches d'encre / PVC / Radiographies)
- F Toxiques / Huiles

Les interdits :

- Amiante
- Médicaments
- Déchets d'activités de soins à risques
- Radioactifs
- Explosifs
- Ordures ménagères
- Emballages ménagers
- Biodéchets alimentaires